

Monsieur le Préfet, Monsieur le président du conseil intercommunal,  
Monsieur le président du Grand Conseil  
Mesdames et Messieurs les conseillers intercommunaux,  
Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Etat-major, policiers,  
assistants de police, et collaborateurs de la Police de l'Ouest,  
Mesdames et Messieurs de la presse,  
Mesdames et Messieurs les invités

ENFIN !!!

Quand je vous dis ENFIN, peut-être que vous pensez, enfin, nous avons assermenté ces 9 personnes de Polouest. C'est vrai et je vous félicite vous tous, et tout particulièrement l'aspirant Fonknechten qui est maintenant agent à part entière dans notre région. Je me réjouis de relever que cette cérémonie de prestation de serment est un symbole important, pour vous, mesdames et messieurs les assermentés, et pour nous tous. Car elle marque de façon tangible votre appartenance à notre entité et votre engagement dans cette région de l'Ouest Lausannois. Le comité directeur ainsi que les Municipalités de l'Ouest Lausannois comptent sur votre travail, sur votre engagement et sur votre compétence afin d'offrir au citoyen la meilleure sécurité possible et également le sentiment de sécurité auquel il a droit.

Ou alors vous vous dites, ENFIN, nous sommes arrivés à cette deuxième édition de la cérémonie de prestation de serment. En effet, elle est le signe du début d'une vraie tradition pour notre corps de police, on peut maintenant imaginer qu'elle se répétera chaque année. Comme vous l'avez constaté elle se déroule chaque fois dans une autre commune et cela est bien l'intention du comité et de l'Etat-major, de marquer sous cette forme notre attachement et notre implication dans l'ensemble des communes de ce district.

Peut-être vous êtes-vous dit, ENFIN, la cérémonie est bientôt terminée. Et bien je dois vous décevoir, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas encore tout à fait le cas.

Non, si je vous dis ENFIN, je fais allusion à la publication vendredi passé du projet du Conseil d'Etat, en accord avec les communes de ce canton, du projet de nouvelle organisation policière dans le canton de Vaud. Il

n'est pas nécessaire de vous rappeler d'où nous venons dans ce dossier. 15 ans, même plus, de discussions, de différends, de propositions multiples mais sans accord, sans réelle solution et surtout sans consensus. Aujourd'hui nous sommes enfin face à un vrai projet. Un projet qui respecte l'esprit de la Constitution vaudoise et de la loi, qui confie au Canton et aux communes conjointement la tâche de veiller à l'ordre public. Un projet qui prévoit une répartition des tâches entre les polices municipales ou intercommunales (comme la nôtre) et la police cantonale. Un projet qui supprime les redondances et les incohérences constatées dans le système actuel.

Loin de moi de dire qu'actuellement la sécurité n'est pas assurée dans ce canton. Bien au contraire, et les chiffres que le commandant vient de vous donner pour notre région sont parlants. Le travail de protection et d'assistance de la population se fait, mais pourrait se faire mieux dans quelques cas. Mais d'autres régions ne sont pas encore organisées comme nous le sommes. Le projet du Conseil d'Etat prévoit que notre organisation, institutionnelle et professionnelle, comme d'ailleurs celle de Police Riviera, soit un modèle pour les corps de police qui voudraient continuer à exister dans le canton.

Nous nous réjouissons tout particulièrement d'avoir pu aider à imaginer ce que pourrait être un corps de police efficace, moderne et attentif aux besoins de proximité, et par notre exemple permis à un nouveau modèle d'émerger. Nous recommandons à tous de soutenir ce modèle et le projet du Conseil d'Etat, car les opposants existent et ne manquent pas de se manifester. Notre objectif principal est d'offrir le meilleur service à notre population et je sais que vous tous, collaborateurs de la Police de l'Ouest, travaillez dans ce même but. Comme d'ailleurs l'ensemble des représentants politiques de la région. Je suis donc convaincue que la solution proposée, avec un commandement unifié, des statuts de personnel harmonisés et des structures politiques et opérationnelles permettant la coordination entre toutes les polices, est le seul modèle qui puisse aujourd'hui et demain répondre à la demande de la population en matière de sécurité. Il assure la sécurité de proximité aussi bien que la protection contre la grande criminalité et donne les compétences nécessaires à chaque policier, à chaque corps de police dans sa région et ses spécificités.

Voilà pourquoi j'ai commencé ce discours en vous disant ENFIN ! Parce que le canton attendait ce projet, et il attend maintenant des décisions politiques. Mais plus que tout il attend que chacun de ses habitants soit assuré d'être aidé, protégé, assisté par la police. Et ceci est votre travail, Mesdames et Messieurs les collaborateurs de la Police de l'Ouest, travail que vous effectuez avec professionnalisme et efficacité. Je terminerai donc, Mesdames et Messieurs, en vous remerciant pour votre engagement, dans notre corps de Police et en vous enjoignant à continuer sur cette voie.

Notre région a besoin de vous,  
Notre canton a besoin de nous comme modèle de fonctionnement,  
Ne les décevons pas !